

Par monts et par vaux, au cours de l'eau, au cours de l'Histoire ou les «rêveries d'un promeneur solitaire» (J.J. Rousseau)

Bertrand Bazin

Le printemps et l'été incitant aux ballades en familles et entre amis, c'est à une sorte d'évocation des petites (et grandes curiosités) de la Bazouge que vous invite l'article de ce mois de juin. Le fil de cette (re)découverte sera le fil de l'eau. Si d'aventure vos pas vous conduisent le long du ruisseau du moulin d'Ory, vous ne tarderez pas à rencontrer une petite passerelle de pierre, manifestement très ancienne. Elle marque probablement la trace d'un chemin ou d'une rote le long de la rivière. Quelques personnes du bourg m'ont affirmé l'avoir utilisé pour aller à l'école du temps de leur prime enfance. Toujours est-il qu'elle mérite attention avec ses trois piliers chanfrennés qui permettent de glisser une planche ou une dalle afin de fermer la rivière. Celle-ci monte et inonde la vallée. En d'autres lieux, cette technique très ancienne permettait de fertiliser les prairies alentours. Peut-être en est-il de même ici ? Cette petite rivière bucolique se fraye un

chemin sous les frondaisons et au travers des prairies vers le Grand Pas. Nous voilà donc arrivé dans ce vallon. Sur les plans cadastraux napoléoniens, il n'y a point de pont. On traverse la rivière par un gué. Peut-être se trouvait-il un peu en amont du pont au bout d'un petit morceau de chemin qui descend de la route à la rivière. Ce pont permettant de remonter vers Louvigné porte la marque des inondations exceptionnelles de l'année 1936. Une petite plaque sur le pilier du pont indique la hauteur atteinte par l'eau. Le toponyme «Pas» du latin Passum (défilé, passage) se retrouve souvent sur les limites entre anciennes provinces. Nous sommes ici dans une zone frontière entre trois provinces le Maine, la Normandie et la Bretagne. On retrouve ce toponyme dans la commune du Pas en Mayenne entre Maine et Normandie, non loin du Passais.



Vue du Grand Pas. (photo B. Bazin)

Arrivé à ce carrefour, plusieurs options s'offrent au promeneur solitaire : soit remonter vers sa gauche et ses pas le conduiront en passant à proximité de la Haussière, vers le Pont Dom Guérin qui évoque les gentilhommes du XVIII^{ème} siècle et les heures sombres de la Révolution Française. Quelques mots sur la Haussière, siège d'une seigneurie avec sa chapelle dédié à Saint Julien et à Saint François, à l'architecture si particulière. Elle est fondée de 1660 à 1670 par François Cheverue, sieur de la Haussière. Le manoir de la Haussière appartient à la famille Beaucé en 1560 et à la famille Cheverue au moins à partir des années 1580. Ils sont encore propriétaire des lieux jusque dans les années 1760. Cheverue s'écrit aussi Chevreuse, Chevrerüe, Chevreux, Chevreul. C'est une très ancienne famille de chevalerie puisqu'on trouve dans «l'Histoire de la Bretagne de Dom Lobineau», un Chevreul chevalier dans la défense du château de Fougères au XII^{ème} siècle contre Henri Plantagenêt, duc de Normandie et roi d'Angleterre. La maison de Cheverue a formé plusieurs branches en Bretagne, Anjou, Basse Normandie et Maine grâce au mariage du sieur de la Cheverüe, seigneur de la Haussière, à la fin du XVII^{ème} siècle avec une demoiselle Poilvilain de Cresnay. Le seigneur de la Haussière

bénéficiait d'un privilège accordé par le roi Henri IV. Celui-ci a donné au seigneur et à ses gens le droit de chasser avec des arquebuses en raison des services rendus au roi. Outre sa toiture originale cette chapelle comporte cinq archères sur le mur oriental qui évoque évidemment un aspect militaire en contradiction avec la finalité religieuse du lieu. Des traces de murailles défensives sont encore visibles sur l'arrière des bâtiments. De même c'est un Jean Cheverüe sieur de la Haussière qui signe un acte daté du 25 août 1589 en faveur de Thomas Porrée et Gilles Ellier à propos du moulin de la Gobetière. Ce qui prouve d'ailleurs l'existence de ce moulin en cette fin de XVI^{ème} siècle et qu'ils en sont les propriétaires.

En direction du Pont Dom Guérin, le promeneur passe à la Verrerie de Glaine. C'est l'occasion de présenter le gentilhomme Jacques de Bidaglia, écuyer, venu de Venise jusque dans nos contrées. Il amène avec lui la technique du travail du verre et trouve dans la forêt de Glaine les conditions nécessaires à la production du verre. Il est verrier dans cette forêt vers 1690 puis à la Hellonière en Laignelet à partir de 1699. Quand en 1697 il doit justifier de ses titres de noblesse, il prétend qu'il est parti



Vue de la Haussière ancienne seigneurie avec sa chapelle. (photo B. Bazin)

très jeune de Venise, en oubliant d'emporter ses titres de noblesses. En conséquence, il ne peut les montrer. L'affaire est importante car prouver sa noblesse pour les verriers nobles leur permet d'être exemptés de taxes de pacages et parfois de fouage. Il est probable que ce Bigaglia (s'écrit aussi Bigaille dans les registres paroissiaux) soit un aventurier parti chercher fortune. Quoiqu'il en soit il se marie à Françoise de Brossard. Les familles Brossards et Mézenges sont connues en Normandie où ils sont spécialisés dans la fabrication de vitres. De ce mariage sont issus plusieurs enfants. En 1693 naît Marie Françoise de Bigaglia, en 1697 Gabriel de Bigaglia et en 1699 Gilles François de Bigaglia. Dans les registres de la Bazouge on voit apparaître un François de Mézenges (ou de Mésange) écuyer verrier à Glaine vers 1695, et en 1699 un Jacques de Mézenges «sieur de Clos Pierre, verrier à Glaine». Ainsi se met en place des dynasties de verriers, suivant une stratégie matrimoniale similaire à celle des propriétaires de moulins à papier.

Arrivée au Pont Dom Guérin, en descendant vers la Futaye, une antique passerelle de pierre évoque le passage des charriots, diligences, chevaux des siècles passés aux temps où la route vers Landivy n'existait pas. Voilà sans doute le Pont du seigneur Guérin (le Dom pour «dominus» c'est à dire le seigneur) dont le nom du village rappelle le souvenir. Pont où un péage devait être acquitté pour passer les marchandises d'une région à l'autre puisque nous sommes sur la limite immémoriale de la Bretagne et du Maine. A peu de distance la forteresse de Mausson et le moulin des Louvettes nous ramène à l'ancien régime, voir à l'âge médiéval. Cet élégant château avec ses fenêtres à meneaux comporte encore sa tour médiévale, ses anciennes doutes, son vivier. Notre promeneur s'arrête un instant et imagine la sinistre histoire qui se raconte sur l'origine du mot Mausson. Une légende court sur ce château qui tirerait son nom de «mauvais sort». Il se raconte qu'un de ses seigneurs aurait enfermé un prisonnier et un boeuf dans le même cachot au coeur de cette forteresse pour voir celui qui survivrait le plus longtemps. Le boeuf serait sorti

gagnant de l'épreuve en léchant le salpêtre des murs. La même anecdote se raconte aussi à propos du château de Goué à quelques kilomètres.



Château de Mausson. Photo B. Bazin

C'est aussi au Pont Dom Guérin que s'attache l'histoire de ces enfants juifs cachés au coeur de ce village pendant la deuxième guerre mondiale. Ils y ont vécu à l'abri, allant à l'école de la Bazouge. Ils y sont restés jusqu'à la fin de la guerre, alors qu'une présence allemande est attestée au moins en 1944. Certaines personnes âgées aujourd'hui m'ont même affirmé avoir vu le passage d'éléments de la sinistre Das Reich. Affirmation tout à fait plausible quand on sait que certains des éléments de cette unité se sont battus à quelques kilomètres de là durant la bataille de Mortain en août 1944. C'est toujours, la 2^{ème} Panzer SS «das reich» qui encercla Fougères du Plessis le 28 juillet 1944, parque 300 hommes sur la place et procède à l'arrestation de six d'entre eux. Ils seront fusillés dans une carrière à proximité du château de Bourberouge.

Revenons au grand Pas, où notre promeneur peut choisir de s'aventurer le long de la rivière. Il se souviendra d'abord que sous les peupliers se trouvait le moulin de l'Ange. Chose curieuse, il était à l'origine de l'autre côté de la rivière. En remontant le fil de l'eau, se profile la maison de Malagra à laquelle s'attache le nom de Foubert Grand Moulin partisan des idées révolutionnaires en 1789, et propriétaire de moulins le long de la Glaine. C'est chez ce même personnage que le Prince de Talmont, grand argentier de la cause vendéenne cherche refuge après l'échec de la virée de Galerne à Granville. Déguisé en meunier avec ses compagnons il se fait arrêter par la garde nationale stationnée à l'auberge du Pont Dom Guérin, trahit par quelques Louis d'Or. Il n'est pas toujours opportun d'afficher sa richesse dans les temps troublés... Talmont arrêté, on ne trouve pas sur lui le trésor des vendéens. De là, naît la légende de son trésor enfoui quelques part, peut-être dort-il encore sous l'ombre des grands arbres, bercé par le murmure de l'eau qui s'écoule au fond de la vallée de la Glaine. En fait, inutile de creuser, car si au moment de leurs arrestations ils avaient bien en leur possession « 28 à 30 000 livres dont 107 louis, et environ 5 000 livres en argent et le surplus en assignats avec quelques effets en argent »;

tous ces trésors ont été remis avec les prisonniers au général Beaufort commandant de la ville de Fougères. (d'après le procès verbal de leur arrestation 31.12.1793).

puis un Guado et un Guy de la Bazouge en 1173 et 1213 attachent leur nom à cette motte. Ce Guy de la Bazouge est chevalier. Il détient en Parigné des terres appelées le Champ et le Pré du renard. En 1213, il les donne pour le «salut de son âme» aux religieux de l'abbaye de Savigny. Il est possible que ces terres possédées par les moines aient donné naissance au village de la Bayette.

La belle bâtisse visible de la route était la résidence du moine détroqué de l'abbaye de Savigny, Langlet qui se maria avec la fille de l'aubergiste qui vivait en face. A proximité le moulin de la Bignette, mentionné déjà dans un texte de 1209, ce qui en fait le moulin le plus ancien de Bretagne. Il est au coeur d'un imbroglio juridique opposant le seigneur de Mayenne Juhel au seigneur de Fougères, Geoffroy (petit fils de Raoul II de Fougères). Au final, Juhel reçoit une rente sur ce moulin assortie d'une obligation de mouture pour les habitants des paroisses de Landéan, la Bazouge et Louvigné. Un meunier assermenté est nommé par le seigneur de Mayenne. Si les habitants ne se conforment pas à cette décision, le meunier de la Bignette a le droit de saisir les marchandises des contrevenants. Il peut alors les traduire le jour même ou le lendemain devant un Sergent résidant à la Bazouge. Le sergent est un officier de basse justice. Il est officier royal. Il réside à la sergenterie de la Bazouge au Bas Plessis. Ce manoir à mur gouttereau est le bâtiment dont l'origine est la plus ancienne sur le territoire de notre commune. Magnifique bâtisse cachée au fond d'une voie sans issue, dont les bases remontent au XVème siècle.

Au terme de cette promenade, il faut mentionner que toutes ces curiosités ne sont pas accessibles par de grands et beaux chemins balisés. Il faut parfois pour les découvrir sortir des sentiers battus !!!



Emplacement du moulin de Lange

La Glaine au Grand Pas (photo B. Bazin)

Que de monde dans ce vallon où les moulins à papiers ont fonctionné jusqu'au milieu du XIXème siècle. En direction de la Bignette se rencontre le moulin de la Bécassière et la butte au bois, survivance (sans doute) d'une motte féodale. En suivant les biefs, aujourd'hui comblé de ces moulins, les pas du promeneur le mène bientôt à la Bignette où l'attend la «butte des Châteaux». Cette légère ondulation de terrain encore visible aujourd'hui nous rappelle que là aussi se dressait une motte féodale avec ses pallissades en bois et sa tour dans la haute cour. Il est fait mention, dans un certain nombre de texte, de «milites» dont le nom peut se rattacher à cette motte. Ainsi en 1168, un Robert de la Bazouge,



La maison de Louis Langlet

Vue du hameau de la bignette (photo B. Bazin)